



**FORMULAIRE DE DEMANDE
D'EMPLACEMENT SUR LE MARCHÉ
NOCTURNE**

2024

1ÈRE DEMANDE

RENOUVELLEMENT

1 – DEMANDEUR	
NOM, PRÉNOM :	DATE DE NAISSANCE :
	LIEU DE NAISSANCE :
TÉLÉPHONE FIXE :	TÉLÉPHONE PORTABLE :
ADRESSE MAIL :@.....	
ADRESSE PERSONNELLE :	
NUMERO SIRET :	CODE APE :

2 – AUTORISATION DEMANDÉE		
	DU 1^{er} JUILLET AU 31 AOUT 2024	
JOUR(S) au Quais du Port	MARDI	VENDREDI
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 – PRODUITS À LA VENTE
Précisez :
Précisez :
Précisez :

4 – MÉTRAGE SOUHAITÉML
----------------------	---------

5 – BRANCHEMENT EDF	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
---------------------	------------------------------	------------------------------

6 – PERSONNE PHYSIQUE PRÉSENTE SUR LE MARCHÉ :		
<input type="checkbox"/> Le demandeur	<input type="checkbox"/> Son conjoint collaborateur	<input type="checkbox"/> Son employé
	Nom :	Nom :
		Nom :

(voir justificatifs à joindre au verso)

Tout dossier incomplet ne pourra être examiné par la commission chargée de l'attribution des abonnements.

Observations :	NOM : Date et signature :
----------------	------------------------------

JUSTIFICATIFS PROFESSIONNELS

Tous les commerçants non sédentaires doivent présenter :

- Extrait Kbis registre du commerce ou registre des métiers datant de moins de trois mois
- Carte de commerçant non sédentaire
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les marchés
- Une photo d'identité pour toute 1ère demande
- Une photographie de votre stand

En plus des documents ci-dessus,

Pour les conjoints-collaborateur :

- L'Extrait Kbis sur lequel figure le nom du conjoint collaborateur
- Une pièce d'identité

Pour les salariés titulaires :

- Déclaration préalable à l'embauche
- Les 3 derniers bulletins de salaire
- Une pièce d'identité

Tarif pour la saison 2024 :

- Forfait de 100€/ML pour le Mardi et le Vendredi
- 44€ pour le branchement EDF pour la saison (Mardi + Vendredi)

CADRE RESERVÉ A L'ADMINISTRATION

Date de réception de la demande en mairie :

Dossier complet : oui non

Avis de la commission :